

Adoption du compte rendu synthétique du  
11.02.2020

## Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 3 mars 2020

### Délibération 2020/03/CFVU – 13

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;*

*Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35*

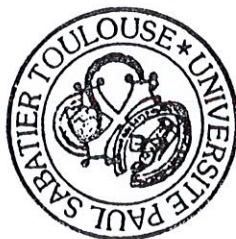
Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent le compte rendu synthétique du 11.02.2020, (document joint).

Toulouse le 5 mars 2020

Le Président



Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 36

Nombre de voix favorables : 36  
Nombre de voix défavorables :  
Nombre d'abstentions :  
Ne prennent pas part au vote :  
Nombre de votes blancs :